



Ville d'Hérouville-Saint-Clair

Direction Développement Territorial
N/Ref.: HN/CF N° 200796
Affaire suivie par : Héléna NORIE
Tél. : 02.31.45.32.09
Fax 02.31.45.32.45

Le Maire d'Hérouville Saint-Clair
Vice-Président du Conseil Régional
de Normandie

A

*Objet : évaluation environnementale
Dossier de création de ZAC
Presqu'île hérouvillaise*

Monsieur le Directeur
DREAL Normandie – Site de Caen
SECLAD – Pôle Evaluation Environnementale
1 rue Recteur Daure
CS 60040
14006 Caen Cedex 1

Le **25 AVR. 2018**

Hôtel de Ville
14201 Hérouville Cedex

boîte postale n°9

téléphone 02 31 45 33 11

télécopie 02 31 95 65 69

<http://www.herouville.net>

Email : mairie@herouville.net

Monsieur le Directeur,

Les communes de Caen, Mondeville et Hérouville Saint-Clair, la Communauté Urbaine de Caen la mer, la Région Normandie et Ports Normands Associés travaillent conjointement depuis plusieurs années à la mise en œuvre d'un projet de renouvellement urbain, structurant pour le territoire sur le site de la Presqu'île des 3 communes.

Ce travail a permis d'aboutir à la définition d'un plan-guide à l'échelle de la grande Presqu'île, à l'élaboration d'un projet d'intérêt majeur (PIM) avec l'Etat, et à la définition de secteurs opérationnels sur les 3 communes devant aboutir à la création de 3 ZAC distinctes.

C'est dans ce cadre que j'ai l'honneur de solliciter aujourd'hui l'avis de l'Autorité environnementale pour le dossier d'évaluation environnementale préalable à la création de la ZAC communale Presqu'île hérouvillaise.

Vous trouverez pour cela sous ce pli les différents éléments constituant l'étude d'évaluation environnementale, accompagnés du bilan de concertation préalable.

Mes services restent à votre disposition pour tout complément d'information. Dans l'attente des résultats de votre instruction, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes meilleures salutations.

Ben à vous,

Rodolphe THOMAS